



**WALDBËLLEG**  
COMMUNE DE WALDBILLIG

## **Occupation d'étudiants pendant les vacances d'été**

Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que la commune de Waldbillig occupera à nouveau des étudiant(e)s dans le service technique communal pendant les **vacances d'été 2022**.

Conformément à la décision du Conseil communal, le nombre maximum d'étudiants à engager s'élève à **trois par période d'un mois**, périodes allant du 18/07/2022 au 12/08/2022 et du 16/08/2022 au 09/09/2022.

En cas de plus de candidats que de postes à pourvoir, le tirage au sort décidera et ceci en présence des candidats.

Le formulaire de demande pour un travail d'étudiant peut aussi être téléchargé sur le site Internet de l'administration communale de Waldbillig (**[www.waldbillig.lu](http://www.waldbillig.lu)**).

Les candidatures sont à remettre au secrétariat communal pour le **1<sup>er</sup> mars 2022 au plus tard**.

Waldbillig, le 25 janvier 2022.

Le Collège des bourgmestre et échevins

Andrée Henx-Greischer

Serge Boonen

Jean-Joseph Tholl



## Demande pour un travail d'étudiant pendant les vacances scolaires d'été 2022

Je soussigné(e)

prénom \_\_\_\_\_

nom \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_

n° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

code postal \_\_\_\_\_ localité \_\_\_\_\_

téléphone n° \_\_\_\_\_

matricule n° \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

Désire poser ma candidature pour un travail d'étudiant(e) pendant les vacances scolaires d'été au sein du service technique.

Actuellement, je suis étudiant(e) au

établissement scolaire \_\_\_\_\_

classe \_\_\_\_\_

Je serai disponible pour la période du

18/07/2022 au 12/08/2022

et/ou du

16/08/2022 au 09/09/2022

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

N.B. : Un certificat d'inscription scolaire est à joindre obligatoirement à cette demande. L'étudiant qui souhaite travailler pendant les vacances scolaires doit être âgé de 15 ans au moins.